



Ville d'Issoudun

# **BUDGETS PRIMITIFS 2019**

## **NOTE DE PRESENTATION**

**Le budget primitif 2019** a été établi conformément aux orientations budgétaires approuvées lors du Conseil Municipal du 18 octobre 2018.

Ce débat a permis de présenter les grandes tendances 2019, et malgré un contexte très contraint, la situation financière de la Ville d'Issoudun reste encore saine. Il a posé les bases à partir desquelles le budget a pu être construit, à savoir :

- ❖ une fiscalité maîtrisée,
- ❖ des dépenses de fonctionnement contenues au regard des services rendus,
- ❖ un endettement ramené à zéro,
- ❖ des dépenses de personnel maîtrisées,
- ❖ une reconduction des subventions aux associations,
- ❖ une poursuite de la mise en œuvre des investissements prévus en début de mandat incluant entre autre, la rénovation de la patinoire, la rénovation d'une friche pour accueillir une salle de boxe et de tennis de table, la création d'un parc de sculptures....

La gestion municipale privilégie l'autofinancement corrélé avec une maîtrise de la fiscalité et un non recours à l'emprunt.

## LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2019

Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive

Une masse salariale maîtrisée à 9,47 M€

Zéro emprunt en 2019

1,3 M€ de dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2019, l'équilibre agrégé des cinq budgets s'établit en dépenses et en recettes à 18 580 925€ répartis comme suit :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total des Prévisions
<b>1) BUDGET GENERAL</b>	1 356 600€	14 866 325€	16 222 925€
<b>2) BUDGETS ANNEXES</b>			
- Eau potable	755 500€	181 000€	936 500€
- Assainissement	307 000€	269 400€	576 400€
- Lotissement communaux	320 000€	525 000€	845 000€
- Chauffage urbain	0€	100€	100€
<b>Ensemble budget Ville</b>	<b>2 739 100€</b>	<b>15 841 825€</b>	<b>18 580 925€</b>

## **BUDGET GENERAL**

### **1) En matière de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 14 866 325€.

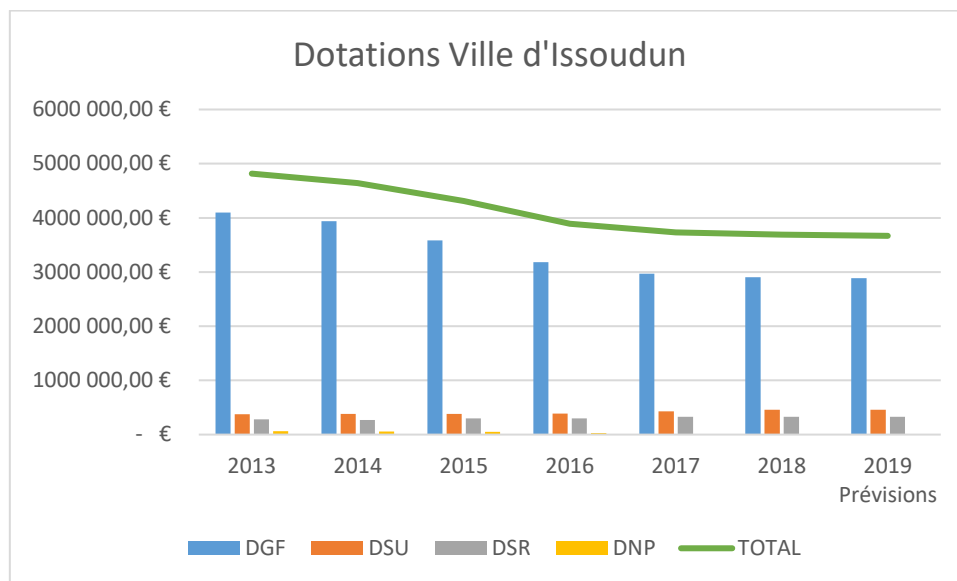
#### **➤ Les dépenses**

Il est important de rappeler que le volume total des dépenses de fonctionnement est quasi stable (-0,03%) par rapport au BP 2018, en raison de notre volonté permanente d'économie, de maîtrise des charges de gestion et de la masse salariale.

#### **➤ Les recettes**

Le budget prend en compte une probable baisse des dotations de l'état qui en masse globale, sont inscrites avec une baisse de -1,13% par rapport à 2018.

S'agissant du produit fiscal, l'option retenue est +1,5% sur le produit des quatre taxes, devant se traduire par un maintien des taux d'imposition des taxes communales en 2019. Concernant, la CVAE, une baisse de 117 000€ est constatée par rapport au produit notifié en 2018.



## 2) En matière d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à un montant global de 1 356 600€.

	<b>OPERATIONS REELLES</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>
20	Etudes	36 000€	55 300€
204	Subventions d'équipement	135 000€	54 000€
21	Matériels	380 800€	306 965€
23	Travaux en cours	1 288 400€	894 000€
020	Dépenses imprévues	6 800€	26 335€
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 847 000€</b>	<b>1 336 600€</b>
13	Subventions d'investissement	752 000€	555 000€
10222	FCTVA	328 000€	164 000€
10226	Taxe d'Aménagement	50 000€	60 000€
27	Autres	1 000€	1 600€
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 131 000€</b>	<b>780 600€</b>
	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>716 000</b>	<b>556 000€</b>

Il convient ici de souligner les fruits du précédent effort de désendettement puisque l'encours de la dette qui était de 7 526 508€ en 2005, a disparu en totalité moins d'une décennie plus tard (2014). Les marges dégagées permettent ainsi de consacrer la totalité de la section d'investissement à des dépenses d'équipement.

## ➡ **Poursuite d'une politique de modernisation du patrimoine et des services municipaux**

Concernant les dépenses d'équipement, elles s'élèvent à 1 310 265€ au BP 2019.

Comme cela a été évoqué lors des orientations budgétaires, les projets d'investissement correspondent à des projets structurants pour l'avenir de la commune qui vont se poursuivre sur l'année 2019 comme la rénovation de la patinoire, la reconversion de l'ex-club des Marques et l'extension du Musée (projet de parc de sculptures). Mais ils visent aussi à la maintenance du patrimoine, les économies d'énergies et l'équipement des services municipaux.

Il s'agit principalement :

- La réfection de diverses rues de compétence communale pour 723 000€,
- Un complément de 100 000€ pour l'extension du Musée,
- Le solde de 54 000€ pour la coopération décentralisée à Madagascar, projet d'alimentation en eau potable de villages,
- La réalisation de travaux au cimetière et au columbarium pour 56 000€,
- Un ensemble de divers travaux de rénovation et de mise en accessibilité sur le patrimoine municipal pour un montant de 147 000€,
- Une enveloppe de 215 000€ pour l'amélioration de l'équipement des services municipaux (acquisition et renouvellement de matériels, mobiliers, équipements bureautiques, véhicules ...).